



10.00 crédits

240.0 h

Q1 ou Q2


Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Van Hemelryck Tania (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'étudiant-e ne peut inscrire le stage à son PAE (programme annuel de l'étudiant-e) que si elle/s'il a suivi (en bloc 1 au 1er ou 2e quadrimestre) ou suit (en bloc 2 au 1er quadrimestre ; dans ce cas le stage doit obligatoirement être effectué au 2e quadrimestre) les cours obligatoires de la finalité spécialisée, à savoir LCLIB2000, LCLIB2001, LCLIB2002 et LCLIB2003.
Thèmes abordés	Le stage porte sur 240h de prestation. Le stage en édition doit avoir lieu sur un site de production en relation avec l'imprimé, que ce soit une maison d'édition traditionnelle (littérature, BD, universitaire, etc.), une structure de magazine, une institution ayant des publications, etc. Il doit être une illustration des propos théoriques du cours de métier d'éditeur : mise en oeuvre des notions acquises au cours, occasion de mettre du concret sur un vocabulaire spécialisé. Le stage en librairie consiste en une immersion aussi complète que possible dans une structure dont l'activité doit marier la culture au commerce, et donc la rentabilité au service d'oeuvres de création. Il s'agit de confronter à la réalité les éléments clés de la vie d'une librairie tels qu'ils ont été expliqués dans le cours, et qui s'apprennent en grande partie sur le terrain.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Les objectifs du stage en édition sont de comprendre les différentes étapes de la fabrication d'un livre (en rapport avec le fonctionnement de la structure accueillante), de prendre conscience des différents problèmes liés aux acteurs de l'édition (du point de vue des auteurs, éditeurs, responsables du marketing, imprimeur) et leur impact sur le délai de production des imprimés, mais aussi d'acquérir une première expérience professionnelle. Les objectifs du stage en librairie consistent en une expérimentation des différentes compétences nécessaires à l'exercice du métier de libraire : la connaissance des assortiments, les filières de diffusion et de distribution, les outils logistiques et bibliographiques du libraire, le rôle de celui-ci comme agent culturel à travers les animations, le rapport au client et les techniques de vente. En même temps, il s'agit pour le stagiaire d'appréhender le projet spécifique du libraire, toujours personnel.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation comporte deux éléments : 1. Au terme du stage, l'étudiant-e doit rédiger un rapport (environ 20 pages), qui rende compte de l'expérience du stage, des connaissances et compétences acquises et présente un point de vue critique sur cette expérience (5 pages de présentation de l'entreprise, 15 pages de synthèse critique sur l'expérience du stagiaire + annexes). Le rapport fait l'objet d'une défense orale devant un jury composé de la/le responsable académique du stage et de deux professeur-es dispensant un cours dans la finalité). Le rapport doit être remis au plus tard le premier jour de la session à laquelle l'étudiant-e s'est inscrit-e pour défendre le stage. L'inscription à la session N suppose que le stage est terminé dans un délai permettant l'envoi du rapport et de l'évaluation au plus tard le premier jour de la session. 2. L'entreprise (maison d'édition/librairie) doit compléter une grille d'évaluation de la prestation fournie par l'étudiant-stagiaire. L'appréciation du rapport se base sur deux données : 1) Évaluation du travail écrit et de la défense orale : 80% 2) Rapport du maître de stage : 20%
Contenu	L'étudiant(e) est accueilli(e) dans une maison d'édition/dans une librairie, afin d'y accomplir les activités liées à l'objet de cette institution et contractuellement fixées dans la convention de stage qui règle les rapports entre les parties (UCL-l'entreprise), ainsi que les droits et les obligations respectifs dans le cadre de l'organisation de ce stage. Cette convention de stage peut être obtenue au secrétariat du département d'études romanes.
Autres infos	Dans l'entreprise (maison d'édition), l'étudiant-e bénéficie de l'accompagnement d'un tuteur/d'une tutrice. À l'UCLouvain, la/le responsable de l'unité d'enseignement LFIAL9011 assure la coordination du stage.
Faculté ou entité en charge:	FIAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR2M	10		
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE2M	10		
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	ROM2M	10		